

Projet de programme de recherche international du CIRIEC 2016-2018

Les organisations hybrides d'économie publique et d'économie sociale face aux enjeux du développement des communs et des biens publics mondiaux

Une possible mise en complémentarité au service de politiques publiques porteuses d'un changement de paradigme ?

Philippe BANCE, Président du Conseil scientifique international du CIRIEC

Les dernières décennies n'ont pas seulement été marquées par la montée en puissance de conceptions économiques libérales et de leur emprise croissante à l'échelle mondiale sur les politiques publiques. Elles ont également été celles de l'émergence de problématiques de refondation de l'analyse économique et des politiques publiques sur la base des opportunités que pourraient représenter à l'avenir la production de biens publics mondiaux et de biens communs (ou « communs »).

Pour répondre aux enjeux planétaires du développement durable, le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) des années 1990 a ainsi préconisé de repenser les politiques publiques à l'appui du concept de bien public mondial (Kaul et alii, 1999). Le concept de bien public mondial a pour origine celui de bien public de la théorie économique standard qui considère que la double caractéristique de non-exclusion et de non-rivalité de consommation de certains biens rend nécessaire l'action publique afin de pallier les défaillances du marché qui suscitent l'insuffisance de leur production (et limitent donc l'accès à leur consommation). La problématique du PNUD élargit cependant l'approche standard, en ne restreignant pas ce besoin de production sous l'égide des autorités publiques aux seules caractéristiques techniques de consommation de certains biens. Elle confère également aux biens publics des caractéristiques sociales qui rendent nécessaire leur production pour des raisons socio-politiques, pour répondre aux besoins d'équité (Ballet, 2008) entre pays, populations et citoyens du monde. Et le PNUD met ainsi en exergue la nécessaire participation de tous aux processus décisionnel et de distribution des bénéfices des biens publics (Thoyer, 2011). Pour autant, l'approche est restée évasive sur le rôle que peuvent jouer les organisations, en particulier les organisations hybrides (c'est-à-dire en mesure d'exercer à la fois des missions, parfois contraignantes, d'intérêt général, et de répondre à des exigences commerciales), d'économie publique et d'économie sociale, dans ce processus de mise en œuvre de la production de biens publics mondiaux. Les choix opérés en matière d'action publique de lutte contre le réchauffement climatique ont, à titre d'exemple, largement reposé à l'échelle mondiale sur l'instauration de marchés des droits à polluer, et par là-même sur un ancrage foncièrement marchand des politiques publiques, dont les résultats apparaissent après près de deux décennies de mise en œuvre très peu probants. La production des services publics, des entreprises publiques et plus largement le rôle de structures de capacité permettant aux autorités publiques de mettre en œuvre ou d'accompagner des politiques de développement durable et d'amélioration du bien-être des populations s'en trouvent réinterrogés.

Dans le même temps, les travaux d'Ostrom et de ses disciples ont suscité un intérêt croissant par leur mise en exergue des vertus des biens communs et par le démenti apporté à la théorie de la tragédie des communs : ils montrent que les communs sont source d'une bonne gestion de la ressource, en permettant notamment le développement de démarches participatives, fondées sur des principes non marchands et de proximité territoriale en réponse aux besoins des populations. Le commun s'y définit en effet comme un bien conjuguant trois grandes caractéristiques : le partage de la ressource, la nature des droits et des obligations qui lient les participants, et enfin un mode de gouvernance permettant aux participants de faire respecter au cours du temps le système de droits et d'obligations le régissant (Coriat, 2015). Le commun est dès lors un bien partagé pour lui-même, produit d'interactions individuelles assurant une bonne gouvernance des organisations, alors que le bien public mondial est accessible à tous à des fins d'intérêt général mais ne fait pas nécessairement l'objet d'un mode de gouvernance permettant de gérer efficacement la ressource. Ostrom et ses disciples voient ainsi dans le mode de gestion de la ressource par le commun une forme supérieure de propriété, et prennent le contrepied de la théorie des droits de propriété qui postule au contraire la supériorité intrinsèque de la propriété privée. Comme le souligne Weinstein (in Coriat, 2015), ce type d'affirmation reste cependant insuffisamment étayé, et l'on peut également s'interroger sur la capacité du commun à pouvoir susciter d'une part le dépassement des logiques de développement marchand de l'économie contemporaine et d'autre part à répondre aux nécessités d'une production active de biens publics mondiaux et de les gérer efficacement afin de contribuer au développement durable . Les communs occupent de plus une place réduite dans l'économie d'aujourd'hui, et s'ils peuvent prendre à l'avenir une importance grandissante, ils sont aussi susceptibles de dériver pour s'intégrer à l'économie marchande traditionnelle.

Plutôt que de raisonner en termes de suprématie d'une forme de propriété sur une autre, ne convient-il pas dès lors de s'interroger sur le déploiement de politiques publiques qui pourraient contribuer à l'extension de la production jointe de communs et de biens publics mondiaux, à côté de la production privée, selon des modes de gouvernance répondant aux attentes du développement durable ? Les organisations publiques et d'économie sociale ne sont-elles pas dans cette perspective des structures privilégiées permettant de prendre en compte l'action collective afin d'internaliser efficacement des besoins d'intérêt général ? L'objet de ce programme de recherche est dès lors d'analyser les potentialités et les modalités de mise en complémentarité des organisations publiques et d'économie sociale dans la perspective de l'émergence d'un ordre mondial qui permette de faire valoir les prérogatives d'intérêt général *via* une production élargie de communs et de biens publics mondiaux.

La recherche pourrait se déployer dans cette perspective par la mise en place de sous-groupes de travail traitant notamment des questions suivantes :

- 1) Quels types de scénarios alternatifs au paradigme de l'économie marchande les organisations hybrides d'économie publique et d'économie sociale sont-elles potentiellement porteuses dans la perspective de la production de biens publics mondiaux et de communs ?
- 2) Comment différencier et articuler le rôle des biens publics mondiaux et des biens communs d'une part, des organisations d'économie publique et sociale d'autre part, dans leurs capacités respectives à répondre à des objectifs publics de développement durable ?

- 3) Comment les politiques publiques pourraient-elles ou devraient-elle être réorientées pour dynamiser ou faciliter l'action commune des organisations publiques ou d'économie sociale et contribuer au développement de la production de communs et de biens publics mondiaux ; et comment refonder dans cette perspective les politiques d'intérêt général à l'échelle locale, nationale ou supranationale ?
- 4) Comment penser ou repenser la gouvernance des organisations publiques et d'économie sociale dans une perspective de développement durable à l'échelle locale et/ou globale, de raccourcissement des circuits de production, de relocalisation de l'action économique et de dynamisation d'investissements de long terme ?
- 5) Comment mettre en complémentarité et en synergie les organisations d'économie publique et d'économie sociale en misant sur leurs spécificités respectives ; et comment amener chaque type d'organisation à internaliser le plus efficacement possible les logiques d'intérêt général et de développement durable ?

Références bibliographiques :

Ballet J., *Propriété, biens publics mondiaux, bien(s) commun(s) : Une lecture des concepts économiques*, dans [Dossier 10 | 2008 : Biens communs et propriété](#), Développement durable et territoires

Coriat B. (dir.), 2015, *Le retour des communs, La crise de l'idéologie propriétaire*, Les liens qui libèrent

Kaul I., Grunberg I., et Stern M.A., 1999, *Global public goods: International cooperation in the 21st century*, Oxford University Press

Ostrom E., 1990, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press

Thoyer S., 2011, *La montée en puissance de la notion de bien public mondial*, Encyclopédie du développement durable, Association 4D, <http://encyclopedie-dd.org/encyclopedie/gouvernance/la-montee-en-puissance-de-la.html>